

REPUBLIQUE
FRANCAISEEXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE GRAUVES

Département de la Marne

Séance du Lundi 1^{er} décembre 2025

Nombre de membres :

En exercice : 11

Présent : 9

Qui ont pris part
à la délibération : 8

Date de la convocation :

24/11/2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 1^{er} décembre à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire des séances en session ordinaire sous la présidence de Monsieur JOURNÉ Jean-Pierre, Maire de la Commune de GRAUVES.

Membres présents : Tous les membres en exercice, sauf Mr LEROUX Jean-Philippe et Mme JOYON Emilie.

Secrétaire de séance : Mr HONTOY Michel

**N° 32/2025 : RECENSEMENT DE LA POPULATION 2026 –
DOTATION AGENT RECENSEUR**

Le recensement de la population se déroulera du 15 janvier au 15 février 2026. À cette occasion, la commune se doit de recruter un agent recenseur.

Mme HUBERT Adeline a été nommée Agent recenseur.

L'INSEE verse une dotation forfaitaire de recensement d'un montant de 1128€, correspondant à la participation financière de l'État aux travaux engagés par la commune pour préparer et réaliser l'enquête (formations, réunions, travail en soirée et week-end, ...).

Compte tenu du temps consacré à ces missions, le Maire propose de renouveler le « coup de pouce » en versant à l'agent recenseur une rémunération d'un montant de 1500€ nets, comme lors du dernier recensement effectué en 2020.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, **FIXE** la **rémunération de l'agent recenseur à 1500€ net**.

Adopté à la majorité. (Abstention de Mr HUBERT Cyril).

Le Maire,
Jean-Pierre JOURNÉ